



---

## Compte rendu et procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 novembre 2018

---

Sont présents : Monsieur Gérard Leguay, Monsieur Serge Bavard, Madame Annick Niporte, Madame Antoinette Graff, Monsieur Dominique Duchamp, Monsieur Christian Albert, Madame Michèle Baudoin, Madame Marie Luce Bon, Madame Nathalie Weill, Madame Nathalie Vieillard, Madame Sandrine Renault, Monsieur Christophe Louet, Monsieur Rémy Aubry.

Absents Excusés : Monsieur Philippe Brunot (procuration à Madame Annick Niporte), Monsieur Jean-Michel Bon (procuration à Monsieur Dominique Duchamp) Madame Claudine Lenet (procuration à Monsieur Christian Albert), Madame Olga Pecaud (procuration à Monsieur Gérard Leguay), Monsieur Christophe Leloup (procuration à Monsieur Christophe Louet)

Absent : Monsieur Philippe Michaud

Monsieur Dominique Duchamp est désigné secrétaire de séance

---

Avant d'ouvrir la séance, Madame Antoinette Graff présente le compte rendu du conseil d'école élémentaire qui vient d'avoir lieu.

L'école élémentaire compte à ce jour 179 enfants, il manquait donc 4 élèves pour maintenir la 8<sup>ème</sup> classe. Chaque classe est constituée de deux niveaux.

Un exercice alerte incendie et un exercice alerte attentat ont été organisés.

Les projets passés et futurs : nettoyons la nature, commémoration du 11 novembre 1918, école et cinéma, participation au repas des aînés le jeudi 6 décembre, spectacle de Noël le jeudi 20 décembre, participation à la création d'un album et participation au cross du collège.

---

Avant d'aborder le point n°1 de l'ordre du jour, le maire informe le conseil que la validation du rapport de la CLECT est retirée de l'ordre du jour, il demande également l'ajout d'un vote de principe concernant la cession d'un terrain au SDIS. Le conseil municipal est favorable, à l'unanimité, à la modification de l'ordre du jour.

### **1- Approbation du compte rendu et du procès-verbal du conseil municipal du 30 août 2018**

Monsieur Christian Albert souhaite des précisions sur le nombre de garages cédés au conseil Départemental.

Le maire affirme qu'il y a bien 6 garages restés propriété de la commune, 5 garages accolés et 1 garage situé impasse des roses. Le compte-rendu/ procès-verbal est approuvé par 17 voix pour et une abstention (Serge Bavard).

### **2- Bail de la ferme de la BROTH – Modification**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer une modification du bail qui consiste en une résiliation partielle au profit de Benjamin MANIERE à effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2018 sur les parcelles suivantes : Sections E N° 52 / 53 / 54 / 1648 / 6 / 36 / 37 / 38 / 39 / 41 / 82.

Concernant les terres, il est convenu que le fermage sera réparti entre Didier MANIERE et Benjamin MANIERE au prorata des surfaces des terres exploitées.

Concernant les bâtiments, la surface des bâtiments est répartie en 2 parts égales.

### **3- Echanges de terrains**

#### **A / Commune de Selongey – Mme GIRARDOT**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'échange de 2 terrains comme suit : la commune cède à Madame GIRARDOT la parcelle cadastrée ZO 73 d'une superficie de 3 ares 08, et reçoit en échange la parcelle cadastrée AO 413 d'une superficie de 1 are 10. Les frais sont à la charge de la commune.

## **B/ Commune de Selongey - GIE la Venelle- Modification de la délibération n°3370**

La délibération n°3370 prévoit l'échange de plusieurs parcelles entre la commune de Selongey et le GIE la Venelle, dont la parcelle n° AL 94, rue de la Greuillotte, initialement propriété du GIE La Venelle.

Cette parcelle a été enregistrée au service des hypothèques comme « propriété sans titre » au nom de la Commune de Selongey. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la modification de la délibération précitée, afin que la parcelle N° AL 94 ne figure dans l'échange de terrains.

### **4- Budget principal : décision modificative n°2**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative n°2 du budget principal telle qu'elle est présentée en conseil municipal.

### **5- SCIC Habitat Bourgogne – Emprunt Garanti**

Le maire rappelle que SCIC HABITAT BOURGOGNE a sollicité la caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement d'un emprunt selon de nouvelles caractéristiques financières initialement garanti par la commune de Selongey. En conséquence, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'apporter sa garantie pour le remboursement de la ligne du prêt réaménagé. Le montant garanti s'élève à 190 859.04 €. La garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'emprunteur.

### **6- Modification du tableau des effectifs**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ième</sup> classe et de supprimer un poste d'adjoint technique à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2018.

### **7- Cession de terrain**

Le maire donne lecture d'un courriel du SDIS, sollicitant la commune pour l'extension du centre de secours sur le terrain situé entre la poste et le centre de secours en lieu en place de l'ancienne bibliothèque. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe ce projet.

### **8- Informations diverses et questions des conseillers. Les membres du conseil municipal sont informés des points suivants :**

- Réunion de la commission travaux, le samedi 3 novembre, avec seulement 2 personnes présentes.
- La réfection des chemins va débuter. Il s'agit de la rue de la Fin, la rue des Moutons, la rue de la Rieppe, le chemin de la Vanne et le chemin de Foncegrive.
- Le permis d'extension de l'EPHAD a été refusé, car non conforme au PLU. Il sera redéposé après la modification simplifiée en cours.
- La création du répertoire électoral unique engendre la réforme de la commission électorale.
- 3 conseillers municipaux issus de la liste de la majorité et 2 conseillers municipaux issus de la liste d'opposition siégeront dans cette commission.
- Réflexion à engager sur l'aménagement de la fontaine de Vaussel afin d'empêcher les dépôts de déchets.
- Reprise de l'aide aux devoirs à partir du 8 novembre, avec une séance chaque lundi et jeudi de 16h30 à 17h30.
- Réflexion à engager sur l'urbanisation de la commune, avec 2 possibilités : aménagement des terrains route d'Is Sur Tille ou aménagement des terrains route de Bousseinois.

**La séance est levée à 21h30**

Le secrétaire de séance

**Dominique Duchamp**



Le Maire

**Gérard LEGUAY**